André Malraux lorsqu'il présenta dans l'hémicycle parlementaire le 14 décembre 1961 son projet de loi de programme relatif à la restauration des grands monuments historiques a déclaré :

En un temps où le grand songe informe que poursuit l'humanité prend parfois des formes sinistres, il est sage que nous en maintenions les formes les plus hautes. Le songe aussi nourrit le courage, et nos monuments sont le plus grand songe de la France.
C'est pour cela que nous voulons les sauver ; non pour la curiosité ou l'admiration, non négligeable d'ailleurs, des touristes, mais pour l'émotion des enfants que l'on y tient par la main. Michelet a montré jadis ces petits visages éblouis devant les images de leur pays où la gloire n'avait pas d'autre forme que celle du travail et du génie. C'est elles qui nourrissent notre communion la plus profonde.
C'est par elles que les combats, les haines et les ferveurs qui composent notre histoire s'unissent, transfigurés, au fond fraternel de la mort.
Puissions-nous faire que tous les enfants de France comprennent un jour que ces pierres encore vivantes leur appartiennent à la condition de les aimer.
Puissions-nous ensevelir un jour, à côté de la statue de Mansart ou de celle de Louis XIV, l'un des maçons inconnus qui construisirent Versailles et graver sur sa tombe, grâce à la loi que nous vous demandons de voter aujourd'hui : ''À Versailles, bâti pour le roi, conquis par le peuple, sauvé par la nation." »

RACINE dans son combat pour la sauvegarde du Cœur-Volant, de son joyau que constitue l'aqueduc de Marly, et de la maison de Lucienne et Julien Cain non comme monument mais comme symbole de la vie intellectuelle, veut s'inscrire dans ce testament

QR CODE POUR ADHÉRER

Site internet : https://racinelouveciennes.fr
Compte Twitter : @AssoRacine.
Courriel : association_racine@orange.fr
DEVENEZ ADHERENT DE RACINE :
COTISATION ANNUELLE 20 €
Adhésion en ligne via le lien https:
https://www.helloasso.com/associations/realiser-l-accord-cite-nature-espace-r-a-c-i-n-e/adhesions/campagne-d-adhesion-pour-l-annee-2026

REALISER L'ACCORD CITE-NATURE-ESPACE
POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT ET LA PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ DE LA VIE À LOUVECIENNES

racine

Bulletin n° 26 - novembre 2026

Chers Louveciennois, aidez nous !

RACINE à nouveau au Conseil d'État

Racine poursuit au Conseil d'État son combat pour préserver le site de l'Aqueduc de la machine de Marly. Nous le devons aux générations futures.

Les parcelles qui jouxtent le chemin de l'Aqueduc reliant Louveciennes à Marly le Roi (33 et 35 du cadastre) sont la priorité de notre résistance contre le PLU de 2017 qui a permis la destruction du patrimoine historique et écologique de notre cité.
L'élue, qui les avait rendues constructibles dans le PLU de 2017, a été condamnée au pénal * pour «prises illégales d'intérêts». La condamnation concernait notamment ces parcelles 33 et 35 et l'Organisation d'Aménagement Prioritaire (O.A.P.) dite «Cœur Volant».

Nous avons besoin de votre soutien pour stopper toute opération (actuellement permis d'aménager) préparant la vente de ces «biens communs» à des promoteurs et bailleurs sociaux.

Ce site, ce promontoire, ce belvédère est le sommet du bassin Parisien. Il protège les coteaux de Louveciennes des vents dominants du Sud-Ouest.
C'est un écrin encore préservé pour l'Aqueduc de la Machine de Marly, la batterie des Arches du système Séré de Rivières et notre cimetière communal prestigieux.
C'est une réserve de Biodiversité unique et la clé de voûte de la continuité de la «Trame verte» de la forêt de Crüye aujourd'hui forêts de Marly et de Louveciennes.



Les récentes victoires de RACINE et les combats en cours

Enfin !
° **Un SPR (Site Patrimonial Remarquable) pour Louveciennes**… mais imparfait, à suivre donc …
° **Les vergers des Rougemonts sont déclarés sauvés**… mais il faudra sécuriser ces déclarations dans le futur PLU...

Cependant,
La position de notre ville est vitale pour le **«métabolisme de l'Île de France»** et donc pour son adaptation aux changements climatiques à venir. Notre commune doit respecter, c'est la loi, les recommandations du SDRIF 2040 **. **Nous en sommes encore loin dans le projet du futur PLU et son PADDP**.*
La nouvelle déclaration de l'équipe municipale de
« Protéger notre cadre de vie, une priorité »
est louable mais elle doit se traduire en actes concrets. Nous resterons donc vigilants.
Avec une vision partagée, une concertation, une information et une préparation en amont des décisions, bien des luttes coûteuses pourraient être évitées.
Alors la confiance installée, des projets favorables pour **la grandeur de Louveciennes et la prospérité des Louveciennois** pourraient émerger et être menés à bien avec constance et sérénité.

* Voir le jugement « prises illégales » sur le site de RACINE
** Voir le précédent bulletin de RACINE

Aujourd'hui en 2026 et depuis sa création en 1989, RACINE lutte par le Droit grâce à vos soutiens et la détermination de son conseil d'administration.
Pour mener notre combat, nous avons besoin d'un avocat auprès du Conseil d'État et donc de vos adhésions et dons défiscalisables (RACINE a le statut d'association locale d'usagers) pour faire face aux frais de justice.

Une Mobilisation au plus haut niveau de l'état

Pour que La maison de Lucienne et Julien Cain devienne :
Une «Maison des illustres» et un «Institut de la civilisation écrite».

Comment en l'année de la Panthéonisation de Marc Bloch, notre commune peut-elle envisager de livrer aux promoteurs leur maison de Louveciennes qui a été un lieu de résistance et vraisemblablement le cénacle intellectuel le plus prestigieux du 20ième siècle pour notre République ?

Pour ce projet, la sensibilisation que nous avons conduite auprès de la présidence de la République, du ministère de la Culture et des plus hautes instances culturelles de la Nation, depuis 2025, ont fait bouger les lignes.

Le principe de la constitution d'un groupe de travail pour étudier les voies et moyens de la réussite de ce projet essentiel pour la mémoire collective et l'instruction des futurs citoyens est acquis.
RACINE tient à saluer ce mouvement positif accepté par Madame le Maire en octobre 2026.
Le chemin est escarpé et toutes les bonnes volontés et contributions devront être mobilisées pour que ce lieu rayonne de nouveau en France et à l'Unesco.

Avril 1945-Avril 2027

Le général de Gaulle a organisé le retour de Julien Cain du camp de concentration de Buchenwald à Louveciennes dès la libération de Buchenwald avril 1945 et l'a renommé à la tête de la Bibliothèque Nationale.
Julien y retrouvera Lucienne après quatre années de captivité.(3)
Malheureusement, nous n'étions que trois Louveciennois présents à la BnF pour assister à l'hommage qui lui a été rendu pour le 80 ème anniversaire de la libération le 12 juin 2025.

Nous souhaitons et allons lutter pour qu'un hommage leur soit enfin rendu, à Louveciennes, en avril 2027.
Ce doit être un acte fondateur. Le signe que leurs œuvres et leur maison de Louveciennes éclaireront de nouveau de leur «humanisme actif» les générations qui vont nous succéder.
Au cimetière des Arches, nous poserons sur le tombeau de Lucienne et de Julien un livre de marbre (l'original a disparu).
Le nom de Suzanne Mayer, la sœur cadette de Lucienne, est gravé sur leur sépulture en mémoire de sa mort en déportation au camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz.

«Ce n'est qu'en quittant une chose que nous la nommons» avertissait André Gide.
Est-ce que nous pouvons vivre sans mémoire, sans passé, sans héritage ? Est-ce la fin de la «civilisation écrite» ?
Devant les dangers et les événements tragiques, pour faire face, comme l'a écrit Marc Bloch peu avant sa mort, «on s'aide de sa culture».

En adhérant à RACINE et en nous soutenant, vous participerez, chers Louveciennois, à notre combat pour que dans la maison de Lucienne et Julien Cain, revive le souffle des plus grands esprits, pour le bénéfice de tous les futurs français !



LUCIENNE MAYER-CAIN



JULIEN CAIN

Leur maison doit devenir une Maison des Illustres

L'exil en terre étrangère, qu'est ce après tout ?
Il faut l'avoir connu sur le sol où l'on est né,
dans le milieu où l'on a grandi,
Pour en pénétrer l'amertume.

Alexis Nerville - Les Partisans

Association RACINE à Louveciennes
c/o François Arlabosse
Résidence Dauphine-Pavillon Joffre
Téléphone : 01 39 69 21 75

Conseil d'administration de RACINE
François Arlabosse (Président)
Catherine Gonneau (Secrétaire)
Dominique Goiffon (Trésorière)
Geneviève Fieux-Castagnet
Sabine Fillias
Edouard Fillias, J
Jean-Claude Gonneau,
François Menge